



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES



## I. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les prestations fournies par Meumeu et Compagnie. Les prestations proposées constituent une obligation de moyens et non une obligation de résultat. Tout règlement, total ou partiel, des prestations proposées par Meumeu et Compagnie entraîne l'acceptation des conditions générales de vente évoquées ci-dessous par le client, et cela sans réserve.

## II. Présentation

La société est domiciliée au 161 chemin du centre, 01140 Garnerans, France et ci-après désignée sous le nom commercial Meumeu et Compagnie et représentée par le propriétaire: Cédric Meunier

Adresse : 161 chemin du centre, 01140 Garnerans  
Numéro de SIRET : 102 113 000925 014  
Immatriculé au Registre National des Entreprises (RNE)

Activité : l'hébergement familial de chien dans la limite de 2 animaux simultanément de la même famille. Les articles suivants précisent les modalités, obligations et responsabilités applicables aux prestations.

## III. Désignation des prestations d'hébergement familial chien

Le prestataire propose les prestations suivantes pour l'hébergement familial :

- Le chien est apporté par le client au domicile du prestataire. La prestation comprend l'hébergement du chien (sans box, sans cage et terrain clôturé).
- Les services inclus sont : nourrissage de l'animal, balades, câlins, jeux, administration de médicaments seulement sur ordonnance vétérinaire.

## IV. Réservation pour hébergement familial

Le Client peut effectuer une réservation auprès du Prestataire par téléphone, SMS, mail, et les messageries des réseaux sociaux (Facebook, Messenger, WhatsApp).

Le client certifie l'exactitude des informations transmises concernant son animal (état de santé, comportement, antécédents). Toute omission ou fausse déclaration pourra entraîner la résiliation immédiate de la prestation sans remboursement.

## IV. Tarifs et modalités de paiement

- Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses CGS et ses tarifs à tout moments. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la signature du contrat.
- La durée des prestations et les tarifs applicables sont mentionnés dans le contrat de garde.
- Les tarifs sont net en euros (TVA non applicable - article 293 B du CGI)
- Le montant total à régler comprend le prix de base des prestations et les éventuels options payantes (frais kilométriques pour transports chez le vétérinaire).
- Le Client s'engage à fournir une quantité suffisante de nourriture pour la durée de la prestation et s'engage à rembourser les frais engagés par le Prestataire sur présentation du ticket de caisse s'il venait à en manquer.
- Les règlements en espèces, virement bancaire (RIB sera fourni), virement par wero, chèque sont acceptés.

### Hébergement pour chiens:

20 euros par journée débutée (1 chien)  
30 euros par journée débutée (2 chiens de la même famille)

Une réduction de 5% sera effectuée pour une garde > à 7 jours

### Frais supplémentaire :

- Retard heure de départ : 6 euros par heure entamée
- Kms pour vétérinaire: 0,40€/km



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES



## V. Pension

### 1. Paiement de réservation - pension

Le séjour sera réglé à l'arrivée, le premier jour.

### 2. Conditions d'hébergement familiale

Pour être admis à séjourner à la pension, votre animal devra :

- être identifié par puce électronique ou par tatouage comme l'oblige la loi,
- être traité contre les puces et les tiques,
- être vermifugé,
- être à jour de ses vaccins : Maladie de Carré, Parvovirose, Leptospirose, Hépatite contagieuse canine, Toux du chenil pour les chiens. Un animal ayant voyagé ou ayant été adopté hors de France devra être vacciné contre la Rage,
- avoir un comportement compatible avec la vie en pension (pas d'agressivité)

Les chiens catégorisés (catégorie 1 selon la loi en vigueur), les chiens issus de croisements avec des chiens relevant de cette catégorie ne sont pas acceptés.

L'alimentation n'est pas comprise dans le prix du séjour.

Le client s'engage à fournir au prestataire l'alimentation spécifique de leur animal en quantité suffisante et les effets personnels de l'animal (laisse, harnais, jouet, panier ...).

Dans le cas où votre animal doit suivre un traitement ou des soins médicaux, le propriétaire s'engage à nous remettre le traitement en cours avec l'ordonnance vétérinaire associée à celui-ci.

Le prestataire se réserve le droit de refuser l'entrée d'un animal dont le traitement serait trop lourd. De plus, la pension ne sera pas responsable si votre animal refuse de prendre son traitement. En effet, celui-ci ne pourra se faire uniquement si l'animal accepte de prendre son traitement facilement. Si une nourriture de "camouflage" est nécessaire, vous devrez la fournir en quantité suffisante pour couvrir la durée de son séjour.

Le carnet de santé à jour de votre animal devra être remis le jour de l'arrivée à la pension. Celui-ci sera conservé par la pension pendant toute la durée du séjour.

Tout problème de santé ou comportement particulier doit être signalé avant chaque prise en charge.

### 3. Conditions d'essai d'accueil

Une présentation de l'animal avant la garde est proposé si besoin par les deux parties.

Un essai facturé à la journée peut être proposé par le client.

Les heures d'arrivées et de départ seront définies entre les parties. Le Client doit être disponible et joignable ou une personne de confiance désignée pendant cette prestation pour venir récupérer son chien dans les plus bref délai si le prestataire estime que la garde est difficile.

### 4. Modification, annulation, rétractation, interruption, prolongation

Toute modification ou annulation doit être effectuée dans les plus brefs délais.

En cas d'interruption de la prestation par le Client pendant la période de garde, celui-ci s'engage à prévenir le Prestataire le plus tôt possible. Les prestations déjà effectuées restent dues, ainsi que celles non réalisées, sauf cas de force majeure.

En cas de prolongation de la prestation par le Client pendant la période de garde, celui-ci doit en informer le Prestataire dès que possible. Le Prestataire se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande en fonction de ses disponibilités.

### 5. Refus

La pension se réserve le droit de refuser la garde d'un animal si, lors de son arrivée à la pension, celui-ci ne remplit pas l'intégralité des conditions d'admission énoncées précédemment. Les sommes versées lors de la réservation seront alors conservées par la pension en dédommagement de l'immobilisation de l'espace réservé.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES



## 6. Urgences

En cas d'inquiétude de la part de la pension sur l'état de santé de l'animal, la pension s'engage à prévenir le client et à prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer son rétablissement dans les plus brefs délais.

Si, après observation de l'animal, le personnel de la pension le juge nécessaire, soit le vétérinaire référent de la pension sera consulté, soit, à la demande du Client, le vétérinaire habituel de l'animal sera contacté.

Un forfait de 0,40€/km sera alors appliqué pour la prise en charge de l'animal. Les frais vétérinaires seront à la charge du propriétaire sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire.

## 7. Abandon

Passé le délai de 8 jours ouvrés après la fin du contrat liant le client et la pension, tout animal non récupéré sera considéré comme abandonné.

Il pourra par conséquent être remis à un refuge et ce sans aucune possibilité de recours par le propriétaire.

Ceci pourra donner lieu à des poursuites à l'encontre du client, pour abandon d'animal et ce sur la base de l'article 521-1 du code pénal.

Les jours de garde supplémentaires ainsi que les frais découlant éventuellement de cette situation seront entièrement facturés au client.

## 8. Responsabilité en cas de décès

En cas de décès naturel de l'animal durant la prestation, et sauf faute prouvée du professionnel, aucune indemnisation ne pourra être exigée.

En cas d'urgence vitale nécessitant une intervention immédiate et en l'absence de possibilité de joindre le propriétaire, le vétérinaire pourra prendre toute décision nécessaire dans l'intérêt exclusif de l'animal.

## VI. Responsabilités générale

- L'entreprise Meumeu&Compagnie atteste être titulaire de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestique), délivrée le 20 avril 2026 par le Ministère de l'Agriculture.
- L'entreprise Meumeu&Compagnie atteste être titulaire d'une formation de secourisme CANIN délivrée le 22 février 2026 par le gérant de la société ZOOPRO, organisme déclaré auprès de la Préfecture de Toulon.
- L'entreprise Meumeu&Compagnie déclare être couverte par une assurance de responsabilité civile chef d'entreprise auprès d'ORUS 20 bis rue La Fayette, 75009 Paris
- Le propriétaire déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés par son animal.
- Tous dommages causés par l'animal durant la prestation seront à la charge exclusive du propriétaire sauf faute avérée du Prestataire.

## VII. Force majeure

La responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas d'événement constitutif de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

## VIII. Droit à l'image

Des photos de l'animal pourront être prises durant son séjour. Leur publication sur le site internet et sur tout support de communication (réseaux sociaux, flyers, etc.) ne pourra être effectuée qu'avec l'accord préalable du Client, pendant ou après la durée de la garde.

## IX. Médiateur

Le client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un éventuel litige.

Avant de saisir le médiateur, le client doit adresser une réclamation écrite à Meumeu et Compagnie. Si aucune solution n'est trouvée dans un délai de 30 jours, il pourra alors saisir le médiateur, gratuitement.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES



## X. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de l'entreprise.

## XI. Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement UE 2016/679), les informations personnelles collectées dans le cadre de la prestation (nom, prénom, adresse, téléphone, informations sur les animaux, etc.) sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations, la facturation et la communication avec le client.

Ces données ne sont en aucun cas transmises à des tiers sans votre accord.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de ses données. Pour exercer ces droits, il peut le faire depuis son espace client ou en faire la demande par email.

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation client, et au maximum 5 ans après la dernière prestation, sauf obligation légale contraire.

